

Séance ordinaire du 14 juin 2022

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi quatorze juin deux mille vingt-deux à neuf heures trente, à la salle exécutive Norbert-Brousseau de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Isabelle Demers (partiellement), Brigitte Duchesneau et Amélie Landry, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier (partiellement) et du vice-président Guy Dumoulin.

Assistent à la séance : Luc De la Durantaye, directeur général adjoint – services de proximité par intérim (partiellement), Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable (partiellement), Annie Gaudreault directrice générale adjointe – services administratifs par intérim (partiellement), Alexandre Boudreau-Forgues, attaché de presse du Bureau de la mairie (partiellement), Johanne Lapointe, directrice du Bureau de la mairie (partiellement), et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2022-06-17

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 14 juin 2022.

Les membres du comité exécutif abordent divers sujets.

Le président du comité exécutif quitte son siège et la séance est alors présidée par le vice-président.

Le membre du comité exécutif Isabelle Demers quitte son siège.

Les membres du comité exécutif abordent divers sujets.

Le membre du comité exécutif Isabelle Demers reprend son siège.

CE-2022-06-18

Financement de la dépense relative au projet de gestion de la réglementation municipale et de gestion intégrée des documents électroniques

[Document d'aide à la décision DAJSC-2022-004](#)

Il est résolu de financer la dépense relative au projet de gestion de la réglementation municipale et de gestion intégrée des documents électroniques, au montant maximal de 700 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2021-20-90.

CE-2022-06-19

Demandes de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes foncières présentées par le Centre aide et prévention jeunesse de Lévis (CMQ-59094-003), Maison de la famille R.E.V. Rive-Sud (CMQ-64269-001), Centre femmes l'ancrage (CMQ-59107-002), Atelier occupationnel Rive-Sud inc. (CMQ-58943-002) et Complexe sportif multifonctionnel des Commandeurs de Lévis (CMQ-68879-001) auprès de la Commission municipale du Québec
[Document d'aide à la décision DAJSC-2022-006](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner une opinion favorable à la Commission municipale du Québec à l'égard des demandes de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes foncières présentées par :

- ✓ Centre aide et prévention jeunesse de Lévis (CMQ-59094-003), concernant son immeuble situé au 300-302, rue Saint-Joseph, Lévis (Québec) G6V 1G2;
- ✓ Maison de la famille R.E.V. Rive-Sud (CMQ-64269-001), concernant son immeuble situé au 33, route du Président-Kennedy, Lévis (Québec) G6V 6C1;
- ✓ Centre femmes l'ancrage (CMQ-59107-002), concernant son immeuble situé sur le territoire de la ville (adresse confidentielle);
- ✓ Atelier occupationnel Rive-Sud inc. (CMQ-58943-002), concernant son immeuble situé au 4275, boulevard Guillaume-Couture, Lévis (Québec) G6W 6M9.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de donner une opinion neutre à la Commission municipale du Québec à l'égard de la demande de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes foncières présentée par le Complexe sportif multifonctionnel des commandeurs de Lévis (CMQ-68879-001), concernant son immeuble (étant un terrain vacant actuellement) situé au 9, rue Monseigneur-Gosselin, Lévis (Québec) G6V 5K1.

Il est enfin résolu de recommander au conseil de la Ville d'aviser la Commission municipale du Québec que la Ville ne souhaite pas être présente advenant la tenue d'une audience à l'égard de ces cinq demandes.

CE-2022-06-20

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à des activités
[Document d'aide à la décision GRE-2022-053](#)

Il est résolu d'autoriser les membres du conseil de la Ville à participer aux activités organisées au bénéfice d'organismes de la communauté, telles qu'elles sont indiquées en annexe à la fiche de prise de décision GRE-2022-053, et tout autre membre du conseil de la Ville intéressé, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à ces événements.

CE-2022-06-21

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à des activités

[Document d'aide à la décision GRE-2022-055](#)

Il est résolu d'autoriser les membres du conseil de la Ville à participer aux activités organisées au bénéfice d'organismes de la communauté, telles qu'elles sont indiquées en annexe à la fiche de prise de décision GRE-2022-055, et tout autre membre du conseil de la Ville intéressé, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à ces événements.

CE-2022-06-22

Entente à intervenir avec Bell Canada concernant la migration du réseau 9-1-1 actuel vers le réseau 9-1-1 IP

[Document d'aide à la décision POL-911-2022-002](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'entente à intervenir avec Bell Canada, concernant la migration du réseau 9-1-1 actuel vers le réseau 9-1-1 IP, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision POL-911-2022-002, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2022-06-23

Demande à la ministre de la Sécurité publique relative à la modification des années associées au *Plan de mise en œuvre du Schéma de couverture de risques de deuxième génération* pour la période 2019-2023

[Document d'aide à la décision INC-2022-006](#)

Il est résolu de recommander au conseil de Ville de demander à la ministre de la Sécurité publique d'autoriser la modification des années associées au Plan de mise en œuvre du *Schéma de couverture de risque de deuxième génération* pour la période 2019-2023, tel qu'il est présenté en annexe à la fiche de prise de décision INC-2022-006, et ce, en vertu de l'article 28 de la *Loi sur la sécurité incendie*.

CE-2022-06-24

Affectation de la réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la réalisation du plan d'action de la Politique de développement social et communautaire de la Ville et aide financière à la Corporation de développement communautaire de Lévis

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2022-017](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter un montant de 15 000 \$ provenant de la réserve pour le financement de dépenses relatives à la réalisation du Plan d'action de la Politique de développement social et communautaire, tel qu'il est mentionné à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2022-017.

Il est également résolu d'accorder une aide financière non récurrente de 15 000 \$ à la Corporation de développement communautaire de Lévis, pour soutenir la tenue du premier *Rendez-vous annuel des travailleuses et travailleurs du milieu communautaire*.

CE-2022-06-25

Autorisation de campement temporaire à la Marina de la Chaudière en faveur de *Drapeau de la famille*

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2022-024](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser la présence du groupe *Drapeau de la famille* au parc de la Marina de la Chaudière, entre 23 h le 8 juillet et 5 h le 9 juillet 2022.

CE-2022-06-26

Dépôt de la liste des déboursés pour la période du 1^{er} au 31 janvier 2022

[Document d'aide à la décision FIN-2022-017](#)

La liste des déboursés pour la période du 1^{er} au 31 janvier 2022, est déposée, à titre d'information.

CE-2022-06-27

Dépôt du procès-verbal de la réunion du comité des finances du 21 avril 2022

[Document d'aide à la décision FIN-2022-032](#)

Le procès-verbal de la réunion du comité des finances tenue le 21 avril 2022, est déposé, à titre d'information.

CE-2022-06-28

Dépôt de la liste des déboursés pour la période du 1^{er} au 30 avril 2022

[Document d'aide à la décision FIN-2022-033](#)

La liste des déboursés pour la période du 1^{er} au 30 avril 2022, est déposée, à titre d'information.

CE-2022-06-29

Dépôt de la liste des virements de fonds traités entre le 1^{er} et le 30 avril 2022 et des listes de crédits additionnels pour la même période

[Document d'aide à la décision FIN-2022-034](#)

La liste des virements de fonds traités entre le 1^{er} et le 30 avril 2022 et la liste de crédits additionnels pour la même période, sont déposées, à titre d'information.

CE-2022-06-30

Approbation du plan de cadastre pour le prolongement des rues Courbet, Gauguin et Cézanne (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon), entente relative à des travaux municipaux à intervenir avec Le bourg du Petit-Saint-Jean, acquisition des lots 6 429 899, 2 846 594 et 6 429 932 du cadastre du Québec et d'une servitude pour le cercle de virage temporaire sur les lots 6 429 930 et 6 429 933 de ce cadastre

[Document d'aide à la décision BP-2022-004](#)

Il est résolu :

- d'approuver le plan de cadastre concernant le prolongement des rues Courbet, Gauguin et de Cézanne (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon) sur les lots 2 846 594, 2 846 595, 6 429 899 et 6 429 932 du cadastre du Québec et la servitude pour le cercle de virage temporaire sur les lots 6 429 930 et 6 429 933 de ce cadastre, tel que montré sur le plan préparé par monsieur Renaud Hébert, arpenteur-géomètre, sous le numéro 2 853 de ses minutes;
- de conclure l'entente à intervenir avec Le bourg du Petit-Saint-Jean pour la réalisation de travaux municipaux sur les rues Courbet, Gauguin et Cézanne (secteur Saint Étienne de Lauzon), telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision BP-2022-004, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;
- de financer la dépense relative aux travaux municipaux de surdimensionnement et en front du lot 6 131 607 du cadastre du Québec au montant maximal de 51 500 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2021-20-89.

Sous réserve de la confirmation du Bureau de projets, à l'effet que la réception provisoire des travaux municipaux prévus à l'entente faisant l'objet de cette fiche de prise de décision à intervenir avec ce promoteur a été acceptée par la Ville, il est également résolu :

- d'acquérir à titre gratuit les lots 2 846 594, 6 429 899 et 6 429 932 de ce cadastre, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Le bourg du Petit-Saint-Jean, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution et de décréter l'ouverture de ces rues sur ces lots, conditionnellement à leurs acquisitions;
- d'acquérir à titre gratuit une servitude pour un cercle de virage temporaire sur les lots 6 429 930 et 6 429 933 de ce cadastre, en faveur du lot 6 429 932 de ce cadastre les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Le bourg du Petit-Saint-Jean et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2022-06-31

Entente d'union à intervenir avec la Ville de Québec pour l'acquisition regroupée de sel de déglacage pour la saison 2022-2023

[Document d'aide à la décision APP-2022-085](#)

Il est résolu de conclure l'entente d'union à intervenir avec la Ville de Québec pour l'acquisition regroupée de sel de déglacage pour la saison 2022-2023, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision APP-2022-085, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2022-06-32**Attribution du contrat pour la fourniture et la livraison de fûts en béton centrifugé**

[Document d'aide à la décision APP-2022-108](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat pour la fourniture et la livraison de fûts en béton centrifugé (appel d'offres 2022-50-28), à Meloche, division de Sintra, pour une dépense estimée à 195 500 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée d'un an, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2022-06-33**Attribution du contrat pour la fourniture de peinture, de poussière et d'argile de traçage et de repérage pour les terrains de sports extérieurs**

[Document d'aide à la décision APP-2022-117](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la fourniture de peinture, de poussière et d'argile de traçage et de repérage pour les terrains de sports extérieurs (appel d'offres 2022-50-19), à Le groupe sports inter plus inc., pour une dépense estimée à 115 466,25 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de trois ans, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2022-06-34**Attribution du contrat pour le réaménagement de la Maison des aînés (phase 1)**

[Document d'aide à la décision APP-2022-121](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour le réaménagement de la Maison des aînés (phase 1) (appel d'offres 2022-50-36), à Groupe constructech inc., pour une dépense estimée à 738 900 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2022-06-35**Attribution du contrat pour les services professionnels pour l'élaboration des plans et devis des travaux de reconstruction du chalet du parc Maréchal-Joffre (secteur Charny)**

[Document d'aide à la décision APP-2022-122](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour les services professionnels pour l'élaboration des plans et devis des travaux de reconstruction du chalet du parc Maréchal-Joffre (secteur Lévis) (appel d'offres 2022-55-57), à Laroche et Desmeules, architectes (2012) inc., pour une dépense estimée à 99 800 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de deux ans, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2022-06-36**Attribution du contrat pour les services professionnels en architecture et en ingénierie pour la construction d'un nouveau bâtiment dédié à la gestion animalière situé sur le territoire de la ville et décret de travaux**

[Document d'aide à la décision APP-2022-123](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour les services professionnels en architecture et en ingénierie pour la construction d'un nouveau bâtiment dédié à la gestion animalière situé sur le territoire de la ville (appel d'offres 2022-55-30), à Agence spatiale inc., pour une dépense estimée à 206 875 \$, avant TPS et TVQ, se terminant le 30 novembre 2023, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE-2022-06-37

Financement de la dépense relative aux travaux de réfection de chaussées d'urgences printanières

[Document d'aide à la décision GEN-GAPP-2022-008](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de financer la dépense relative aux travaux de réfection de chaussées d'urgences printanières au montant maximal de 600 000 \$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

CE-2022-06-38

Attribution du contrat pour les travaux de rénovation des accès du Centre administratif de Lévis situé au 1, Place Chamberland (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon) et décret de travaux et abrogation de la résolution CE-2022-05-92 « Attribution du contrat pour les travaux de rénovation des accès du Centre administratif de Lévis et décret de travaux »

[Document d'aide à la décision APP-2022-077-R-1](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour les travaux de rénovation des accès du Centre administratif de Lévis situé au 1, Place Chamberland (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon) (appel d'offres 2022-50-32), à Les entreprises P.N.P. inc., pour une dépense estimée à 124 500 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de trois ans, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

Il est également résolu d'abroger la résolution CE-2022-05-92 « Attribution du contrat pour les travaux de rénovation des accès du Centre administratif de Lévis et décret de travaux ».

CE-2022-06-39

Entente relative aux travaux correctifs de la dalle de béton à intervenir avec Lévesque & associés construction inc. dans le cadre du projet de travaux de remplacement du système de réfrigération de l'aréna André-Lacroix

[Document d'aide à la décision APP-2022-129](#)

Il est résolu de conclure l'entente relative aux travaux correctifs de la dalle de béton à intervenir avec Lévesque & associés construction inc. dans le cadre du projet de travaux de remplacement du système de réfrigération de l'aréna André-Lacroix (appel d'offres 2020-50-23), telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision APP-2022-129, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Le maire prend son siège.

CE-2022-06-40

Modification du contrat de services professionnels pour la construction d'un poste de police et de la maison de justice de proximité (volet architecture)

[Document d'aide à la décision APP-2022-113](#)

Il est résolu de modifier le contrat de services professionnels pour la construction d'un poste de police et de la maison de justice de proximité (volet architecture) (appel d'offres 2018-55-80), attribué par la résolution CE-2018-11-33, au montant de 335 295\$, avant TPS et TVQ, étant donné que cette modification ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs contenus en annexe à la fiche de prise de décision APP-2022-113.

CE-2022-06-41

Modification du contrat de services professionnels pour la construction d'un poste de police et de la maison de justice de proximité (volet structure)

[Document d'aide à la décision APP-2022-114](#)

Il est résolu de modifier le contrat de services professionnels pour la construction d'un poste de police et de la maison de justice de proximité (volet structure) (appel d'offres 2018-55-80), attribué par la résolution CE-2018-11-33, au montant de 198 490 \$, avant TPS et TVQ, étant donné que cette modification ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs contenus en annexe à la fiche de prise de décision APP-2022-114.

CE-2022-06-42

Levée de la séance

La séance est levée à 12 h 29.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
